



Compte rendu du conseil municipal du 17 avril 2014

Présents : BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – BOUILLE A – CAZENAVE M – DESCOUENS MS – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARZA I – MATAGNE C – PEREZ H – PIOCH JL – REVEL M – RONCIN D – USACHE P

Secrétaire de séance : CAZENAVE M

I Vote des commissions municipales et désignation de leurs membres

Monsieur le Maire propose de créer 9 commissions et de procéder à la désignation de leurs membres à main levée après approbation du conseil municipal.

Monsieur Bedos précise au conseil que ces commissions ne prennent pas de décision, elles proposent au conseil des projets qui seront débattus en conseil municipal.

Monsieur Pierre Usache souhaite participer à la commission urbanisme. Madame Chloé Matagne souhaite participer au conseil d'école.

Monsieur Bedos dit que le conseil d'école n'est pas une commission. Un élu représentant de la commune, le maire ou un adjoint y participe.

Monsieur le Maire énonce les différentes commissions :

1) COMMISSION TRAVAUX :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Guy BARDOU, Michel REVEL, Jean-Luc PIOCH, Chloé MATAGNE, Pierre USACHE

2) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Tous les conseillers municipaux

3) COMMISSION FINANCES :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : BEDOS Dominique, RONCIN Delphine

4) COMMISSION ECOLE - JEUNESSE :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Michel REVEL, Christine JAFFUEL, Dominique BEDOS, Angélique BOUILLE, Henri PEREZ., Chloé MATAGNE

5) COMMISSION URBANISME :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Michel CAZENAVE, Guy BARDOU, Henri PEREZ, Pierre USACHE

PLU : tous les élus

6) COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVITES :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Christine JAFFUEL, Isabelle MARZA, Marie-Sophie DESCOUENS, Angélique BOUILLE., Michel REVEL, Danielle BONVALET, Henri PEREZ

7) COMMISSION CULTURELLE ET PATRIMOINE :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Michel REVEL, Marie-Sophie DESCOUENS, Henri PEREZ, Guy BARDOU, Dominique BEDOS, Jean-Luc PIOCH, Danielle BONVALET

8) COMMISSION VIE AU QUOTIDIEN

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Isabelle MARZA, Jean-Luc PIOCH

9) COMMISSION COMMUNICATION

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : tous les conseillers municipaux

Vote à l'unanimité.

II Désignation des membres du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Monsieur le Maire propose au conseil de désigner les membres du CCAS (nombre 11) composé du Maire, Président, de 5 conseillers municipaux et 5 membres non issus du conseil municipal. Il propose de nommer : Dominique Bedos, Danielle Bonvalet, Christine Jaffuel, Isabelle Marza, Henri Pérez conseillers municipaux et Jean-Michel Adell, Emilie Bedos, Véronique Besançon, Jeanne Fourthies, Paulette Marc

Vote à l'unanimité.

III Désignation des membres à Hérault Energies

Monsieur le Maire propose au conseil de désigner 1 délégué titulaire : Bardou Guy et un délégué suppléant Monsieur Usache Pierre.

Vote à l'unanimité.

IV Indemnité des élus

Monsieur le Maire propose au conseil d'indemniser les élus selon une enveloppe maximale globale mensuelle fixée à 43 % de l'indice brut 1015 (IB : 3801.47 €) et du produit de 16.5 % de l'indice brut 1015 par 3 adjoints, soit un total de 3 516.35 €.

Monsieur le Maire propose au conseil d'indemniser le Maire, les 3 adjoints et les 3 conseillers délégués nommés par arrêtés du Maire :

Maire : 32.50 % de l'indice brut 1015 : 1 235.47 €

1er Adjoint Dominique Bedos, **2ème Adjoint** Christine Jaffuel, **3ème Adjoint** : Bardou Guy : 10 % de l'indice brut : 380.14 €

Conseillers municipaux délégués : Monsieur Michel Cazenave, Monsieur Jean-Luc Pioch, Monsieur Michel Revel : 10 % de l'indice brut : 380.14 €

Vote à l'unanimité.

V Indemnisation du personnel communal pour les élections

Monsieur le Maire demande au conseil de voter l'indemnisation du personnel communal pour les élections (rémunération au taux du dimanche et jours fériés).

Vote à l'unanimité.

VI Création d'un poste d'agent contractuel pour remplacement d'un agent en maladie

Monsieur le Maire propose au conseil de créer un poste d'agent contractuel pour remplacer un agent en maladie du 24 mars au 11 avril 2014, pour un total de 47 h, rémunéré au SMIC.

Vote : 14 voix pour, 1 abstention.

VII Vote des taux d'imposition 2014

Monsieur le Maire présente de maintenir les taux de 2013 pour 2014 : 15.65 % pour les taxes d'habitation, 20.87 % pour la taxe foncière (bâti) et 77.75 % pour la taxe foncière (non bâti). Les rentrées fiscales pour 2014 seraient de 369 460 €, soit une augmentation de 4 873 € par rapport à 2013.

Vote à l'unanimité.

VIII Questions diverses

1) Convention avec le conseil général pour la route de Fontès

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec le conseil général de l'Hérault pour la 2ème tranche des travaux route de Fontès. Le conseil général a accordé à la commune une subvention de 120 000 € pour cette tranche.

Vote à l'unanimité.

2) Redevance pour occupation du domaine public

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer un tarif pour la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses de café et restaurant : 2,00 € le m2 de surface de terrasse pour la saison.

Vote : 14 voix pour, 1 abstention.

IX Informations

Monsieur le Maire dit au conseil que comme les autres années, la population est invitée pour le repas du 1er mai 2014.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les commissions extra-municipales qui seront mises en place :

- Commission vie associative et festivités (relations avec les associations, cérémonies, nouvelles manifestations, jeunesse),
- Commission vie culture et patrimoine (moulin de Julien, église, bibliothèque)
- Commission vie au quotidien (embellissement du village, voisins vigilants)
- Commission communication (bulletin municipal, relations avec la presse)
- Commission des impôts

Une diffusion à la population sera faite. Les personnes intéressées pour participer à ces commissions en informeront la mairie.

Monsieur Bedos précise qu'un appel à candidature pour un emploi en CAE au service technique sera diffusé auprès de la population.

Monsieur Bedos dit au conseil que Monsieur Francis Boutes a été élu président de la communauté des communes.

Le conseil municipal est clos à 19 h 30.